



École Saint-Louis-de-Gonzague

2430, terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
Télécopieur : 514 596-2043
www.csdm.qc.ca/slg

**École Saint-Louis-de-Gonzague,
annexe**

2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871
Télécopieur : 514 596-7845

Rencontre du conseil d'établissement

11 mars, 18h30

Pavillon Rachel

Projet d'ordre du jour

1 Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Désignation d'un(e) secrétaire
- 1.2 Prise des présences et vérification du quorum
- 1.3 Désignation d'un(e) gardien(ne) du temps

2 Période réservée au public

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

4 Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 12 février 2020

5 Dossiers école et informations stratégiques

- 5.1 Résolutions Fête des sapins – approbation
- 5.2 Grille-horaire – information
- 5.3 Réflexion sur les modalités des projets pédagogiques particuliers – suivi

5.3.1 Séance d'information aux parents de l'école : date et orientations

5.3.2 Date de la prochaine rencontre de CÉ

6 Activités et sorties éducatives

7 Le point des enseignants

8 Dossier SDG

9 Rapport du délégué au comité de parents

10 Le point de l'OPP

- 10.1 Semaine de la musique : information

11 Courrier

12 Membre de la communauté

13 Varia

14 Levée de l'assemblée

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. » (Loi 180, article 64)